



RÉFORME FERROVIAIRE

Montreuil, le 24 Juin 2015

LE 02 JUILLET 2015, TOUS À NANTES !

RÉGRESSION : SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE !

Le 2 juillet, l'Association des Régions de France organise un colloque : « La mobilité autrement » autour de trois tables rondes : libéralisation, innovation, compétences avec, au bal des invités, Pépy, Rappoport, Auxiette, Duron, Bussereau...

Il ne manque que les invités de marque : les usagers, les cheminotes et les cheminots...

Les cheminotes et les cheminots ne sont pas naïfs car depuis l'adoption de la loi sur la réforme du ferroviaire, les annonces en défaveur du service public SNCF et du mode ferroviaire même se sont multipliées. Le choix du Gouvernement de maintenir le système ferroviaire sous pression de la dette facilite son désengagement progressif.

Les annonces du secrétaire d'Etat aux transports concernant l'avenir plus qu'incertain de certaines lignes (UIC 7 à 9), conjuguées à la libéralisation des autocars longue distance, à la réforme territoriale et aux dispositions contraignantes de la loi du système ferroviaire font craindre le pire pour le ferroviaire.

La grande offensive contre le coût du transport et celui du travail à la SNCF s'accélère. Dans un système ferroviaire à qui l'on ordonne de s'autofinancer, le réseau, les trafics, leur volume, leur qualité, les effectifs, les salaires, les conditions de travail des cheminots, la sécurité des circulations sont les variables d'ajustement.

Dans ce contexte nous devons collectivement agir pour contraindre gouvernement et direction de la SNCF à mettre le cap sur la réponse aux besoins de transport, sur la sécurité ferroviaire, sur l'amélioration des conditions de travail, d'autant que le Gouvernement doit, le 3 juillet prochain, formuler des propositions à partir du rapport Duron.

Exigeons :

- La non-application des préconisations contenues dans les conclusions du rapport Duron ;
- La transformation de la dette du système ferroviaire en dette publique ;
- La réactualisation des subventions au Gestionnaire d'Infrastructure ;
- La généralisation du versement transport aux régions ;
- L'arrêt des partenariats public/privé (PPP) qui ne servent que l'intérêt de groupes du BTP (Vinci, Bouygues, Eiffage) ;
- La création d'un pôle financier public participant au financement des infrastructures ferroviaires ;
- De nouveaux financements au travers de la nationalisation des sociétés d'autoroutes et en mobilisant l'épargne populaire.



Développer le service public :

Pour la CGT, la politique des transports est constitutive d'une politique d'aménagement du territoire, de développement économique et de cohésion sociale.

Pour répondre à cet objectif, une politique des transports intégrée, multimodale et complémentaire est indispensable afin d'apporter une réponse aux besoins de déplacements des biens et des personnes, en favorisant le report modal vers les modes les moins polluants, dont le ferroviaire.

Cette conception de l'offre ferroviaire, tant fret que voyageurs, s'inscrit dans ces principes et les TET sont un des maillons de la chaîne de services.

Diversité des territoires, répartition inégale des populations, des ressources et pôles de développement inégaux, constituent autant de caractéristiques qui impliquent l'intervention de l'Etat dans la mise en cohérence des territoires.

Les grandes lignes ferroviaires radiales et transversales doivent et peuvent jouer un rôle essentiel dans la recherche de cette cohérence, notamment dans la pérennité des activités et de leur développement dans les territoires à dominante rurale et à faible densité démographique.

Au Premier Ministre qui déclarait que la lutte contre le réchauffement climatique serait une grande œuvre en 2015 pour la France, nous répondons : CHICHE !

A quelques mois de la tenue de la Conférence Climat à Paris, la Fédération CGT des cheminots appelle les cheminotes et cheminots, les usagers, les citoyens à se mobiliser pour se faire entendre le 2 juillet 2015 à 12h00 en gare de Nantes par une grande manifestation.

